

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Attribution de la  
subvention  
d'équilibre de  
l'Office de  
Tourisme  
Intercommunal  
Cœur de Lozère**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance Publique du 16 décembre 2020**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

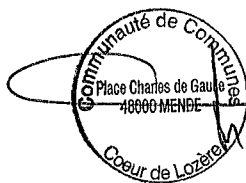
- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 24

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
9 Décembre 2020

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
31 décembre 2020

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le **30 DEC. 2020**  
Le Président,



L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents** : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>ent</sup> représentés** : M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>t</sup> absent** : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Le comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal Mende-Cœur de Lozère a examiné en séance du 30 novembre 2020 le budget prévisionnel 2021, budget adressé par voie dématérialisée en complément de la présente note.

Il est proposé :

- d'**ATTRIBUER**, conformément au budget prévisionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal, une subvention d'équilibre d'un montant de **395 148 €** pour l'exercice 2021, identique à la subvention de fonctionnement de 2020. Le produit de la taxe de séjour est inclus dans le produit de cette subvention.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

21/12/2020



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Attribution de la subvention d'équilibre de l'Office de Tourisme Coeur de Lozère - Exercice 2021

**Date de transmission de l'acte :** 22/12/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/12/2020

**Numéro de l'acte :** 6815-2020-193 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 048-244800405-20201216-6815-2020-193-DE

**Date de décision :** 16/12/2020

**Acte transmis par :** Frederic POURCHER

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions